

COMMUNIQUÉ DE PRESSE du 4 juillet 2023



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



Nouvelle enquête mobilité : une photographie précise des déplacements sur la Gironde

Financée par l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, le département de la Gironde, Bordeaux Métropole, la Cobas et la Coban, la nouvelle enquête mobilité certifiée Cerema (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) livre ses premiers résultats et enseignements.

Des partenaires mobilisés pour les girondins

Investir dans les déplacements du quotidien, anticiper les futurs grands flux à l'échelle régionale et nationale, favoriser le covoiturage et l'autopartage, mettre en place un système ferroviaire de proximité qualitatif, inciter celles et ceux qui le peuvent à se déplacer en modes doux et actifs, développer l'offre de transports en commun, simplifier les connexions et l'intermodalité... L'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, le département de la Gironde, Bordeaux Métropole, sont mobilisés pour améliorer les mobilités des habitants, pour faciliter les déplacements de toutes et de tous.

Pourquoi cette étude ?

Cette enquête permet d'obtenir une photographie précise des déplacements réalisés par les habitants un jour moyen de semaine tous modes de transports confondus. Une étude équivalente menée en 2009 permet d'analyser les évolutions sur les 12 dernières années.

La méthodologie

L'étude s'est déroulée en 2021 et a concerné les 542 communes de Gironde et 7 communes des Landes (communauté de communes des Grands Lacs). Au total, 11 575 ménages ont été sondés, soit plus de 17 000 personnes de 5 ans et plus dont la moitié par téléphone et l'autre moitié en face-à-face. L'enquête a été menée sur une période de 12 semaines, de septembre à décembre, hors période scolaires. Le territoire étudié a été découpé en 6 grandes zones : Ouest Gironde, Nord Gironde, Bordeaux Métropole rive gauche, Bordeaux Métropole rive droite, Est Gironde, Lande Grands-lacs. Ce panel offre une description riche et précise des pratiques de mobilité des girondins.

Les grands enseignements

- Une augmentation globale du nombre de déplacements mais une diminution de la mobilité individuelle

Chaque jour, les habitants de la Gironde réalisent 5,1 millions de déplacements (5,2 millions avec le territoire de la CDC des Grands lacs) soit une augmentation de 2,3 % par rapport à 2009, alors que la population a augmenté de 15%. Cette évolution peut s'expliquer par la conjoncture de la crise sanitaire (télétravail, pass sanitaire, maladie...) et par des tendances plus pérennes vers une moindre mobilité individuelle. Dans le même temps, le nombre moyen de déplacements quotidien par personne est passé de 3,9 en 2009 à 3,4 aujourd'hui.

Le nombre de déplacements dépend de l'âge et du niveau de diplôme. Le nombre de déplacements augmente avec l'âge jusqu'à la tranche des 35/49 ans puis diminue. Plus on est diplômé, plus on est mobile.

Chaque jour, un métropolitain parcourt en moyenne 26 km pour une durée de 77 minutes tandis que les non-métropolitains parcourent en moyenne 39 km pour 69 minutes de trajet.

- Les modes de déplacement

Globalement, il existe une disparité entre les métropolitains et les non-métropolitains. Pour les métropolitains, les déplacements en voiture ont chuté de 20%, ceux en transports en commun, à vélo et à pied ont respectivement augmenté de 28, 124 et 29 % entre 2009 et 2021. Pour les non-métropolitains, la tendance est également à une baisse de la voiture (-4%) et une augmentation des transports en commun (+31%) et de la marche à pied (+17%) alors que les déplacements à vélo baissent (-4%).

78 % des déplacements des métropolitains et 61 % des non-métropolitains font moins de 5 km. La distance moyenne pour chaque mode de déplacements :

- voiture : 11,1km pour les non-métropolitains et 8km pour les métropolitains
- marche : 1km / 0,9km
- transports collectifs : 23,9km / 6,8km
- vélo : 3,6km / 3,1km
- 2 ou 3 roues motorisés : 11,9km / 9,8km

A noter la très forte hausse du vélo sur la métropole : la part modale a doublé en 12 ans passant de 4 à 8% (2% pour les non-métropolitains). La hausse est encore plus forte pour les habitants de la métropole rive droite : + 232%.

En 2021, le nombre de déplacements en voiture pour les métropolitains s'élève à 1 214 000 soit moins de la moitié (46%) de la totalité des déplacements. Pour les non-métropolitains, le nombre de déplacement s'élève à 1 792 000 représentant 71% de la totalité des déplacements.

La part modale des transports collectifs a globalement progressé de 2 points sur l'ensemble du territoire étudié. Les métropolitains ont majoritairement emprunté le tramway (62 %) et les bus TBM (34%) tandis que les périurbains se sont déplacés en cars (49%), tramway (22%) et train (9%).

A noter que le covoiturage reste stable avec 1,3 personne par véhicule dont 1,1 pour le motif travail, comme en 2009.

- Les flux des déplacements majoritairement internes à Bordeaux Métropole

La géographie des flux de déplacements est la même qu'en 2009. Ils sont majoritairement internes, 48% à l'intérieur de la métropole (2 525 000) et 41% à l'intérieur des territoires extra-métropolitains (2 148 000). Les déplacements d'échanges entre ces deux périmètres représentent seulement 9% des déplacements (483 000), dont une majorité (69%) sont réalisés par des non-métropolitains.

- 9% des déplacements génèrent 45 % des émissions de particules

Alors que les déplacements internes à Bordeaux Métropole pèsent la moitié des déplacements dans le département, ils ne génèrent que 25% des émissions de gaz à effet de serre et 15 % des particules. Cela est dû aux modes de déplacements moins polluants (plus de vélo, de marche à pied, de transports en commun et moins de voitures).

45 % des particules et 35% des gaz à effet de serre sont générés par les flux d'échanges Bordeaux Métropole / Hors Bordeaux Métropole (9% du poids total des déplacements en Gironde).

Quelques chiffres :

- . Plus d'un quart des métropolitains sont abonnés à un réseau de transports collectif.
- . Près de 9 girondins de plus de 18 ans sur 10 possèdent le permis de conduire.
- . Le nombre de voitures en Gironde (964 000) a augmenté de 13,7% par rapport à 2009 alors que la population a augmenté de 15%. Ainsi, rapporté en nombre de véhicules par ménage on observe une première diminution (1,3 véhicules par ménages au lieu de 1,4 en 2009).
- . L'achat est l'activité qui génère le plus déplacements (23%) devant le travail (20%), les loisirs (17%), l'accompagnement (15%) et l'école et crèche (9%).
- . Un girondin sur 5 télétravaille régulièrement.
- . 60% des ménages girondins ont au moins un vélo, soit 143 vélos pour 100 ménages, soit 1 077 000 vélos.
- . La répartition horaire des déplacements est la même qu'en 2009 avec des pointes le matin entre 7h et 9 h et 16 h et 19h dont le motif est en premier lieu le travail.

Contacts presse :

Préfecture de la Gironde
Sophie BILLA / Delphine SALVA
pref-communication@gironde.gouv.fr – 05 56 90 60 18

Bordeaux Métropole
Virginie Bougant – 06 27 52 48 69
vi.bougant@bordeaux-metropole.fr
Benoît Javot - 05 56 99 85 59 - 06 32 55 15 80
b.javot@bordeaux-metropole.fr
Mathieu Dargent - 06 33 52 00 83
m.dargent@bordeaux-metropole.fr

Région Nouvelle-Aquitaine
Rachid Belhadj - 05 57 57 02 75
presse@nouvelle-aquitaine.fr

Département de la Gironde
Typhaine Cornacchiari - 05 56 99 65 26 - 06 18 18 22 44
typhaine.cornacchiari@gironde.fr